

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 90134 du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « technique »**

NOR : INTJ1235392S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;  
Vu la décision n° 120541 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128674S) ;  
Vu la décision n° 180680 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128628S) ;  
Vu la décision n° 139204 du 15 décembre 2011 (NOR : IOCJ1133948S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> décembre 2012 :

Cottin, Frédéric	Nigend : 140 198	Numéro de livret de solde : 5 296 214
------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> décembre 2012 :

Thibeault, Pascal	Nigend : 156 122	Numéro de livret de solde : 8 013 694
Kaufmann, Laurent	Nigend : 151 917	Numéro de livret de solde : 5 267 461

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> décembre 2012 :

Rigaudeau, Alain	Nigend : 140 480	Numéro de livret de solde : 5 281 683
Borel, Maxime	Nigend : 192 033	Numéro de livret de solde : 8 040 010

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> décembre 2012 :

Tixier, Pascal	Nigend : 128 947	Numéro de livret de solde : 5 282 879
Duval, Michel	Nigend : 140 692	Numéro de livret de solde : 8 000 329
Nicolas, François	Nigend : 148 230	Numéro de livret de solde : 8 006 064
Bodin, Gilles	Nigend : 111 670	Numéro de livret de solde : 5 189 007

Fait le 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le colonel, adjoint au sous-directeur  
de la gestion du personnel,*  
O. COURTET